

**Mme Fanny RICHELME**  
**Chemin de la Californie 5a**  
**1222 VÉSENAZ**

Chère Mme RICHELME,

Veillez trouver ci-après la facture concernant les cours d'escalade PRINTEMPS 2025 de Romy PEYTAVIN DE GARAM.

L'inscription ne sera validée qu'à réception du paiement correspondant sur le compte suivant :

CCP 17-485697-5

Antécimes  
140, route d'Hermance  
1245 Collonge-Bellerive

Ceci dans un délai de **7 jours ouvrables** suivant l'envoi de cette facture.

Passé ce délai, l'inscription sera **automatiquement annulée** : une nouvelle inscription sera alors nécessaire. Attention ! Ces 7 jours comprennent les délais d'enregistrement bancaire pouvant atteindre 3 jours (sauf paiement "express" via internet).

Bien à vous,

**Didier Fournier**

Guide de haute-Montagne

### Grimpeuse

Nom : PEYTAVIN DE GARAM  
Prénom : Romy  
Ddn : 11/07/2019

### Dates de participation

Saison : PRINTEMPS 2025  
Le bimestre : du 8.1 au 25.6, sauf les 26.2, 23.4 et 30.4 (22 séances / 440.-)

### Créneau horaire

Minis (4 à 6 ans) : Mercredi de 14h à 15h

### Matériel

Chaussons : Venez avec vos chaussons de grimpe personnels

### Montant de l'inscription

Tarif des cours : 440.-  
Nombre de séances : 22  
Tarif du matériel : 0.- (par séance)  
**Total : 440.-**

**Total à régler : 440.-**